Reçu en préfecture le 21/03/2025 Publié le 21/03/2025

ID: 077-217701762-20250320-2025 017-DE

République Française

EXTRAIT DU REGISTAE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de Seine et Marne

De la Commune de FAREMOUTIERS

Nombre de membres

Séance du 20 mars 2025

Afférents au Conseil Municipal: 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars, à 20 heures 00,

En exercice: 21

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas. Maire.

Qui ont pris part à la délibération :

19

<u>Date de la</u> convocation : 12/03/2025 <u>Présents</u>: Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Benjamin PARAVY, Nathalie DEPLANQUE, Didier COLIN, Bruno DUMONT, Sonia HABAY, Alain BENOIST, Lysiane CAVIC, Frédérick BOUIGE, Bertrand CHIGOT, Donatienne PIPART,

Frédéric COIBION, Michel CLOUET

Pouvoirs : Isabelle TARQUIN a donné pouvoir à Nathalie DEPLANQUE

Isabelle AUBERTIN a donné pouvoir à Bruno DUMONT Marie-Thérèse LEMAY a donné pouvoir à Lysiane CAVIC Muriel BERNARD a donné pouvoir à Marie-Claude POVIE

Cindy BERTOT a donné pouvoir à Sonia HABAY

Absents excusés :

Secrétaire de séance: Marie-Claude POVIE

Délibération n°2025/017

Objet de la délibération : TOUTE SUBVENTION ETAT - DETR 2025 : EXTENSION DU

SYSTEME DE VIDEOPROTECTION - MODIFICATION DE LA

DELIBERATION N°2025/001

Vu le CGCT,

Considérant la délibération n°2025/001, qu'il convient de modifier par rapport au taux d'intervention de la Préfecture,

Considérant la circulaire de la Préfecture fixant les modalités d'attribution de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour 2025, en date du 8 novembre 2024,

Considérant qu'il y a lieu d'étendre le système de vidéoprotection en 2025, au fond du parking attenant au collège et suite à l'agrandissement de ce dernier,

Monsieur le Maire informe que le montant de ces travaux est estimé à 12 922.79 € HT, soit 15 507.35€ TTC

Publié le 21/03/2025



ID: 077-217701762-20250320-2025_017-DE

Monsieur le Maire rappelle que pour pouvoir envisager une telle dépense, il convient de solliciter auprès des services de la Préfecture, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 20% à 50% du montant HT.

Monsieur le Maire demande que le conseil municipal délibère les points suivants :

- Il propose au Conseil Municipal de fixer le taux de demande de DETR à 50 %.
- Il propose au Conseil Municipal d'approuver le projet d'investissement d'extension du système de vidéoprotection
- Il propose le plan de financement suivant :

ECHEANCIER PREVISONNEL DES DEPENSES

Nature des dépenses	Référence du devis	Montant HT	Date prévisionnelle de réalisation	Echéance de paiement facture prévue
			des dépenses	
Extension du			06/2025 selon	
système de	TCM	12 922.79 €	accord de la	2025
vidéoprotection			DETR	

PLAN DE FINANCEMENT DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA 20%	Montant TTC
Travaux de VRD	3 193.75 €	638.75 €	3 832.50 €
Matériel de vidéoprotection, moyens de transmissions des flux video et exploitation logiciel	4 399.60 €	879.92 €	5 279.52 €
Travaux d'exécution pour l'ensemble des postes y compris fournitures diverses	5 329.44 €	1 065.89 €	6 395.33 €
TOTAL	12 922.79 €	2 584.56 €	15 507.35 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux	Montant
Etat (DETR 2025)	50 % du HT	6 461.39 €
Reste à la charge de la collectivité	50 % du HT	6 461.40 €
TOTAL	100 % du HT	12 922.79 €

- Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :
 - Autorise le Maire à solliciter toute subvention d'état (DETR) auprès de la Préfecture à hauteur de 50 %
 - Approuve les modalités de financement
 - o Approuve le projet d'investissement d'extension du système de vidéoprotection

Le Maire, Nicolas CAUX Le secrétaire de séance Marie-Claude POVIE

9